



**Extrait du Registre
 Des
 Délibérations**

L'an deux mille dix sept

Le 2 Aout à 18 heures 00

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Cubzaguais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 27 Juillet 2017.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 22

NOMBRE DE VOTANTS : 29

Objet : Désignation d'un délégué suppléant au Groupe d'Action Local - Collège Public du comité de programmation européen Leader du Pays de la Haute Gironde

Présents : 22

BLANC Jean Franck (Teuillac), BORELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), DUMAS Alain (Saint Gervais), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), FUSEAU Mickael (Pugnac), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LARRIEU Josette (Saint Gervais), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), Angélique LUSSEAU (Saint André de Cubzac), MANSUY Ludovic (Saint André de Cubzac), MERCADIER Armand (Salignac – Val de Virvée), MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), ROUX Jean (PUGNAC), SAEZ Catherine (Tauriac), SAGASTI Sylvie (Peujard).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 7

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac) pouvoir à Célia MONSEIGNE, BASTIDE Jacques (Saint Laurent d'Arce) pouvoir à Armand MERCADIER, COUPAUD Catherine (Pugnac) pouvoir à Jean ROUX, COURSEAUX Michaël (Saint André de Cubzac) pouvoir à Marie Claire BORRELLY, ISIDORE Jean Marc (Bourg) pouvoir à Pierre JOLY, MABILLE Christian (Peujard) pouvoir à SAGASTI Sylvie, POUCHARD Éric (Lansac) pouvoir à Michael FUSEAU.

Absents excusés : 8

BOBET Arnaud (Saint André de Cubzac), BOUCHET Marie Christine (Prignac et Marcamps), BOURSEAU Christiane (Virvac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac), GRAVINO Bruno (Saint Trojan), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts), Alain TABONE (Cubzac les Ponts).

Secrétaires de séance : Véronique LAVAUD.

Par délibération n°2015-86 en date du 14/10/2015, le Conseil Communautaire avait désigné deux représentants au sein du Groupe d'Action Locale (GAL) – Collège secteur public du groupe de programmation européen Leader du Pays de la Haute Gironde,
Suite à la nouvelle organisation territoriale des Communautés de Communes, le Syndicat Mixte du Pays de la Haute Gironde a décidé de faire passer le nombre de ces représentants à trois.
Par délibération n°2017-11 en date du 15 février 2017, il a été procédé à la désignation des Conseillers Communautaires.

Le syndicat mixte du pays de la Haute Gironde a fait savoir qu'un des représentants désignés le 15 février 2017 siégeait déjà, au GAL en tant que suppléant, à un autre titre. Par délibération en date du 31 mai 2017 n°2017-87, le Conseil Communautaire a désigné un nouveau suppléant. Il s'avère à nouveau que cette désignation n'est pas possible dans la mesure où ce représentant siège déjà en tant que titulaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire désigne Monsieur JOLY Pierre comme nouveau suppléant pouvant siéger au GAL.

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac
Le 03 Aout 2017.

Le Président,

A.DUMAS.

